



SAVEZ-VOUS COMBIEN ?



C'est le nombre de femmes à la tête de l'Assemblée nationale et du Sénat. En effet, jamais aucune femme n'a présidé l'une de ces deux institutions politiques majeures qui forment ensemble le Parlement français.

Zoom sur le Sénat

Selon le Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, au rythme actuel d'évolution du nombre de femmes au Sénat, la parité (nombre égal de femmes et d'hommes) ne sera pas atteinte avant 2026. **Depuis les élections de 2017, 31,6 % de femmes siègent au Sénat** (contre 25 % entre 2014 et 2017), soit 115 sénatrices sur un total de 348. Cette hausse est due notamment aux obligations légales en termes de parité (les listes de candidatures doivent présenter un nombre égal de femmes et d'hommes) et à l'interdiction du cumul des mandats de 2017. Cette dernière a en effet contraint plusieurs sénateurs à libérer leur siège et certains ont pu être repris par des femmes. Toutefois, malgré ces évolutions, **les postes les plus élevés au Sénat restent occupés majoritairement par des hommes** (seuls trois postes de vice-président sur huit sont occupés par des femmes et aucune n'a jamais présidé le Sénat). Et sur sept commissions* permanentes, deux sont présidées par une femme.

Dico

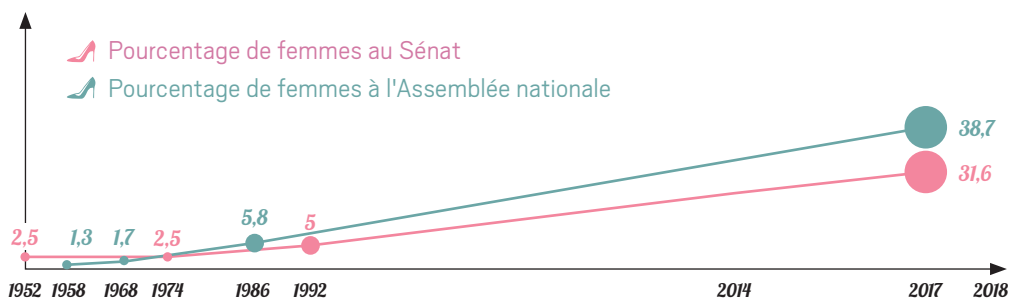
*Commissions

Organismes au sein de chacune des assemblées parlementaires chargés de préparer les décisions des assemblées quant aux projets et propositions de lois qui leur sont soumis

L'évolution du nombre de femmes au Sénat et à l'Assemblée nationale

Source : Observatoire des inégalités 2017/Insee

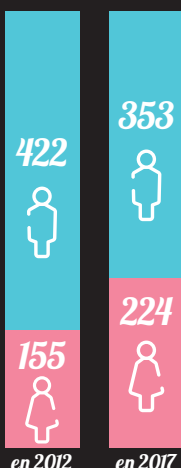
Pourcentage de femmes



Qu'en est-il à l'Assemblée nationale ?

On compte depuis 2017, **38,8 % de femmes à l'Assemblée nationale** (contre 26,9 % en 2012), soit 224 députées sur un total de 577 (en 2018, l'Assemblée nationale est composée à 39,5 % de femmes, soit 228). L'Assemblée nationale compte plus de femmes députées que le Sénat ne compte de sénatrices. De plus, contrairement au Sénat, **à l'Assemblée nationale, la moitié des présidents de commission sont des femmes.**

La parité n'est cependant pas encore atteinte et, là encore, aucune femme n'a jamais pris la tête de cette institution. On aurait pourtant pu y croire au moment de la démission du précédent président de l'Assemblée nationale, François de Rugy, en septembre 2018. Celui-ci a démissionné pour prendre la fonction de ministre de la Transition écologique, à la suite de Nicolas Hulot. Pour lui succéder, on dénombrait des candidatures féminines : celles de Barbara Pompili, présidente de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire, et de Cendra Motin, députée de l'Isère. Toutefois, c'est à nouveau un homme, Richard Ferrand, qui a été élu.



C. B.